

CHANTIER VVV - Ville Vie Vacances

CONTRAT D'ENGAGEMENT

« LES PETITES MAINS SOLIDAIRES »

Entre le Service Jeunesse de la commune de Rieux Volvestre
représenté par Mme VEZAT-BARONIA
agissant en qualité de Maire
d'une part,
et

M., Mlle.,
Demeurant
d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Dans le cadre d'un chantier de jeunes – opération Ville Vie Vacances, organisé sur la période du 24/07/2023 au 28/07/2023 selon les horaires suivants :

- Lundi 24/07 : 10h00 à 13h00
- Mardi 25/07 : 10h00 à 13h00
- Mercredi 26/07 : 10h00 – 12h30 et de 13h00 à 17h00 (pique-nique et contrepartie l'après-midi)
- Jeudi 27/07 : 10h00 à 13h00
- Vendredi 28/07 : 10h00 à 13h00

Le lieu de rendez-vous : Foyer des jeunes. Pas de panier repas, sauf le mercredi 26/07.

Le soussigné s'engage :

- ✓ A être présent sur l'intégralité des jours et heures programmés et à participer aux tâches et activités proposées,
- ✓ A respecter les consignes données par les animateurs encadrant le chantier
- ✓ A se présenter avec une tenue vestimentaire compatible avec l'activité envisagée,
- ✓ A respecter les autres jeunes, les adultes, les locaux et le matériel et plus largement les règles élémentaires de vie en collectivité et les consignes de sécurité.

Fait à

Le,

Le contractant, (signature complétée de la mention « lu et approuvé ») :

Le responsable de l'association ou de la structure, chargé de l'opération Ville Vie Vacances :